

--> **Voir l'erratum** concernant cet article

Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états

Montreal's Fluid Immigration Territories, or the Neighborhood in all its States

Annick Germain et Cécile Poirier

Étranger et territorialité
Volume 10, numéro 1, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000081ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1000081ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)
1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Germain, A. & Poirier, C. (2007). Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états. *Globe*, 10(1), 107-120.
<https://doi.org/10.7202/1000081ar>

Résumé de l'article

L'espace urbain montréalais illustre la fluidité croissante des nouvelles configurations territoriales qui émergent des changements dans l'établissement des immigrants dans les grandes métropoles. Les différentes vagues d'immigration ont laissé une empreinte dans les quartiers, d'abord divisés sur une base linguistique pour devenir des quartiers ethniques, puis multiethniques. Si les communautés colorent encore certains quartiers avec la présence de leurs institutions, en particulier les lieux de culte, les parcs ethniques et les événements festifs, les membres de ces communautés sont, eux, plus mobiles dans l'agglomération. Cette évolution pose de nouveaux défis aux chercheurs qui tentent de cerner les contours de ces territoires.

«L'étranger dans la ville». Ce thème a fait couler beaucoup d'encre depuis le célèbre texte de Georg Simmel en 1908, texte qu'il avait modestement intitulé *Digressions sur l'étranger*¹. La ville ou, mieux, la métropole n'y apparaissait pourtant pas à l'avant-plan, mais, comme dans toute son œuvre, elle constituait une sorte de matrice de base. La ville de Berlin connaissait alors une croissance exceptionnelle: elle avait atteint les quatre millions d'habitants au début du XX^e siècle. Cette métropole dense allait susciter chez Simmel un ensemble de réflexions qui sont toujours d'actualité, car mieux que quiconque il a su dégager les vertus et les défis de la grande ville pour l'individu.

La ville est d'abord un lieu de liberté, celle de se créer un mode de vie qui est «l'expression de l'originalité personnelle²». Par extension, elle est le siège du cosmopolitisme, car elle permet de repousser toujours les frontières, l'individu pouvant fréquenter des univers différents et multiplier ses appartenances. Mais, pour ce faire, elle exige de la part de ses habitants une attitude de réserve, sorte de distance mentale permettant à l'individu de se protéger des excès de stimulations que secrète la grande ville. L'art d'être urbain réside donc dans un savoir-faire bien particulier: celui qui consiste à choisir le bon régime de proximité et de distance, pour paraphraser Jean Remy³. Et la figure de «l'Étranger», nous dit Simmel, est à cet égard riche d'enseignements, car dans toute interaction humaine il y a une part de rapprochement et une part d'éloignement. L'Étranger est d'abord cet Autre qui est dans le groupe, mais qui n'en faisait pas partie à l'origine. Et plus il va nous devenir familier, plus nous allons prendre la mesure de ce qui nous éloigne de lui. Et réciproquement. C'est pourquoi la distance est toujours nécessaire à la construction des points communs.

Aujourd'hui, l'Étranger, et notamment l'immigrant, dont il sera ici question, est partout autour de nous. Non seulement y a-t-il une croissance continue de l'immigration, mais les nouvelles technologies du transport et de la communication font en sorte que les êtres les plus lointains peuvent faire irruption dans notre univers quotidien. Les conditions d'un bon régime de proximité/distance ont donc beaucoup changé. D'autant plus que les configurations territoriales de l'Étranger ont elles aussi changé.

+ + +

1. Georg SIMMEL, «Digressions sur l'étranger», Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH [éd.], *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions du champ urbain, 1979 [1908], coll. «Les Essais», p. 53-59.

2. *Ibid.*, p. 76.

3. Jean REMY, «Urbanisation dans la ville et production d'un régime d'échanges», *Sociologie et société*, vol. 4, n° 1, 1972, p. 101-119.

Quand les immigrants n'étaient pas très nombreux, qu'on savait exactement où ils étaient localisés, on se préoccupait certes beaucoup de la distance qu'ils semblaient maintenir avec la « société d'accueil » : on avait peur (ou, plus exactement, cela nous dérangeait!) qu'ils ne s'intègrent pas, qu'ils restent confinés dans leur espace. On ne voulait pas comprendre qu'ils puissent avoir besoin de la proximité des leurs pour mieux s'intégrer ensuite. Mais ce discours un peu paternaliste confortait la majorité dans son statut. Or, le contexte n'a-t-il pas changé de manière significative? Le poids et les lieux de l'immigration ne sont-ils pas aujourd'hui bien différents de ce qu'ils étaient il y a trente ans? A-t-on les mêmes préoccupations aujourd'hui à l'égard des immigrants? Sommes-nous toujours aussi obsédés par leurs « ghettos »?

Nous voudrions montrer, dans les lignes qui suivent, que les configurations territoriales de l'immigration sont devenues beaucoup plus fluides, ce qui pose un certain nombre de défis au chercheur, mais aussi au citoyen. Notre propos, qui prend avant tout la forme d'un essai, s'appuiera largement sur un ensemble d'enquêtes réalisées depuis une quinzaine d'années sur les quartiers d'immigration à Montréal (comme ville et comme région). Il est entendu que le terme « immigrants » (ceux qui ne sont pas nés au pays), pris ici dans son sens large, inclut les descendants des immigrants, c'est-à-dire ce qu'on appelle dans le langage courant au Québec les « communautés culturelles », en mettant généralement le mot « communauté » en sourdine. Cet essai se présente comme une réflexion libre sur les catégories utilisées pour décrire le paysage de l'immigration et ses implications pour la vie sociale en général.

DES MOTS POUR LE DIRE

Le vocabulaire forgé au fil des ans pour désigner les territoires de l'immigration n'en finit plus de s'enrichir de mots nouveaux. Au terme le plus répandu, mais aussi le plus controversé : le « ghetto », la littérature scientifique a ajouté l'« enclave », le « quartier fondateur » et, plus récemment, l'« *ethnoburb* » et les « *post-suburban communities* », pendant que l'actualité française braquait ses feux sur les « banlieues », après des années de déni de leur composante ethnique. En même temps, les villes candidates au titre de ville paradigmatique (c'est-à-dire qui incarnent à l'extrême les traits de la cité de demain et qui sont donc de véritables laboratoires pour les études urbaines) se recrutent de plus en plus parmi les villes à fort taux d'immigration. C'était déjà le cas avec Chicago au début du XX^e siècle : 40 % des deux millions et demi de personnes composant la population en 1920 étaient nées

à l'étranger⁴. Los Angeles, qui aura elle aussi son école dans les années 1980⁵, n'était pas en reste à ce chapitre et a été décrite comme une « *Immigrant City*⁶ ». Les artisans de l'École de Los Angeles reprocheront d'ailleurs à l'École de Chicago d'avoir laissé entendre que les immigrants finiraient par se disperser dans le paysage au fur et à mesure qu'ils acquerraient une mobilité sociale, alors que l'on peut constater la persistance de l'ethnicité et la montée des cultures transnationales. Enfin, Miami fait reposer son titre de ville paradigmatique précisément sur sa majorité absolue d'immigrants récents fonctionnant en communautés transnationales⁷.

Bref, le vocabulaire de la ville et celui de l'immigration s'imbriquent de plus en plus l'un dans l'autre, surtout de ce côté-ci de l'Atlantique. Et si, entre le règne de l'École de Chicago et celui de l'École de Los Angeles, les domaines de l'immigration et de la ville étaient restés séparés, il est désormais indispensable de les conjuguer, tant pour comprendre l'urbain que pour saisir l'immigration. La tâche est cependant plus ardue que prévu, car la géographie de l'immigration est devenue, ces dernières années, singulièrement complexe. C'est que, en même temps que se faisait un travail sur les concepts et que l'on prenait la mesure des précautions conditionnant leur bon usage⁸, la réalité de l'immigration se laissait de moins en moins appréhender par ceux-ci, car ses territoires devenaient infiniment plus fluides. Avant d'explorer davantage ce qui reste d'abord une hypothèse, faisons un détour par le dictionnaire pour cerner ce dernier qualificatif, légué notamment par la physique.

Le terme « fluide », nom et adjectif, possède plusieurs sens éclairants pour notre propos. Le Petit Larousse en distingue au moins quatre qui peuvent nous être utiles :

+ + +

4. Maurice HALBWACHS, « Chicago, expérience ethnique », Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH [éd.], *op. cit.*, p. 303.

5. Michael DEAR et Steven FLUSTY, « The Resistible Rise of the L.A. School », Michael DEAR [éd.], *From Chicago to Los Angeles: Making Sense of Urban Theory*. Newbury Park (Californie), Thousand Oaks, 2002, p. 3-19.

6. Jerome STRAUGHAN et Pierrette HONDAGNEU SOTELO, « From Immigrants to the City, to Immigrant City », Michael DEAR [éd.], *op. cit.*, p. 187-211.

7. Jan NIJMAN, « The Paradigmatic City », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 91, n° 1, 2000, p. 135-145.

8. Les Français sont passés maîtres dans cet art. Le « ghetto » a fait l'objet de textes stimulants qui le remettaient en contexte pour prévenir son usage abusif et qui en soulignaient les bons côtés pour contrer son usage stigmatisant (Loïc WACQUANT, « Pour en finir avec le mythe des cités-ghettos », *Annales de la recherche urbaine*, n° 54, 1992, p. 21-30; Philippe GENESTIER, « Éloge du ghetto. Stéréotypes et termes repoussoirs de la pensée urbanistique », *Villes en parallèle*, n° 15-16, « Peuplement en banlieue », 1990, p. 312-329; Catherine RHEIN, « Le ghetto de Louis Wirth. Forme urbaine, institution, système social », Bernard LEPETIT et Christian TOPALOV [éd.], *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société. Modernités », 2001, p. 111-149). Sur le concept de banlieue utilisé en France, on lira l'excellent travail de déconstruction entrepris par des chercheurs français dans Gérard BAUDIN et Philippe GENESTIER [éd.], *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, Paris, La Documentation française, 2002.

- Corps liquide dont les molécules sont faiblement liées et qui peut ainsi prendre la forme du vase qui le contient;
- Énergie occulte, influence mystérieuse que dégageraient certaines personnes;
- Qui coule facilement, sans embouteillage;
- Qui est difficile à saisir, à appréhender. Ces différents sens nous semblent constituer une bonne métaphore de l'état de la situation, si l'on tente aujourd'hui de faire le portrait des territoires de l'immigration à Montréal. C'est du moins ce que nous essaierons de montrer en retraçant d'abord l'histoire des vagues migratoires et des concepts utilisés pour décrire les formes qu'elles prendront dans la métropole. La notion de territoire ne sera pas utilisée ici dans le sens institutionnel qu'elle a par exemple en France, où elle est rarement dissociable de l'exercice d'un pouvoir public, mais comme espace occupé, habité, voire approprié.

LES TERRITOIRES DE L'IMMIGRATION, AU FIL DE L'HISTOIRE MONTRÉLAISE

L'histoire de l'immigration à Montréal⁹ peut être découpée en quatre grandes périodes. Pendant le XIX^e siècle, les immigrants venant des îles britanniques s'installent dans des quartiers relativement distincts, qui forment assez tôt une mosaïque particulière en se définissant souvent l'un par rapport à l'autre. Ainsi, les Irlandais et les Canadiens français qui se côtoient dans le Sud-Ouest et partagent plusieurs traits, dont la religion, rivalisent dans l'architecture monumentale de leurs églises pour mieux marquer leur territoire, car leurs quartiers sont contigus. Cette occupation segmentée du sol, accompagnant des organisations sociales plutôt distinctes (écoles, institutions de charité, églises, etc.), ne suscite cependant pas de terminologie générique spécifique au-delà des appellations devenues classiques dans le genre, comme « Little Dublin » ou, pour désigner l'ensemble, la « mosaïque montréalaise » – ensemble disparate, certes, mais qui, par la vertu de la distance entre les communautés, et comme l'a bien noté l'historien Paul-André Linteau, permettait de contenir les tensions linguistiques¹⁰.

+ + +

9. L'ouvrage de référence en ce domaine, pour les trois premières périodes, reste incontestablement celui de la regrettée Claire McNICOLL, *Montréal, une société multiculturelle*, Paris, Belin, 1993, coll. « Histoire et société. Modernités », 1993.

10. Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992.

Au tournant du siècle, des groupes de minorités que l'on qualifierait aujourd'hui de «visibles¹¹», en l'occurrence les Chinois et les Noirs, établissent chacun leurs quartiers, qui deviendront respectivement le Quartier chinois et la Petite-Bourgogne. Le premier amorce le mouvement d'ethnisation des quartiers. Mais, au début du siècle, ces minorités sont ignorées, voire rejetées¹², et leur réalité territoriale passe à peu près inaperçue. Si l'appellation «Quartier chinois» apparaît en 1902, selon Jonathan Cha¹³, ce n'est que beaucoup plus tard que commencera ce qu'il nomme l'«enchi-noisement» du secteur, «lorsqu'ils [les Chinois] se représenteront comme communauté culturelle» dans un lieu qu'ils ont investi symboliquement et commercialement, mais où ils ne résident déjà plus guère. Cette configuration, de même que celle de la Petite-Bourgogne, correspond exactement à ce que le sociologue belge Jean Remy appellera un «quartier fondateur¹⁴». Ironiquement, le Quartier chinois va se construire en partie sur le site de Little Dublin. Pour l'heure, c'est-à-dire au début du XX^e siècle, les Chinois se cramponnent¹⁵ à un quartier dans un environnement hostile et développent une niche économique autour de leurs buanderies. Mais on ne peut pour autant parler d'une enclave ethnique telle que définie par Alejandro Portes et Robert D. Manning¹⁶, c'est-à-dire un groupe bien concentré dans l'espace et comprenant différentes catégories sociales ainsi qu'une économie un tant soit peu diversifiée.

Ces caractéristiques seront par contre réunies dans le cas de l'établissement des Juifs d'Europe de l'Est à partir de la fin du XIX^e siècle, que l'on retrouvera entre autres dans les manufactures de vêtements. S'amorce avec eux la troisième période de l'histoire de l'immigration, qui empiète légèrement sur la seconde et se poursuit jusque dans les années 1970: elle concerne l'installation d'immigrants européens non britanniques. Les «petites patries» vont alors se multiplier, à commencer par la «Petite Italie»,

+ + +

11. Statistique Canada définit les minorités visibles comme une catégorie statistique désignant les personnes qui ne sont pas de «race blanche» ou n'ont pas la peau blanche, telles que les Autochtones, les Noirs, les Asiatiques, etc.

12. Denise HELLY, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

13. Jonathan CHA, «La représentation symbolique dans le contexte de la mondialisation. L'exemple de la construction identitaire du quartier chinois de Montréal», *Journal de la société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 9, n° 3-4, 2004, p. 5-18.

14. Jean REMY, «La ville cosmopolite et la coexistence interethnique», Albert BASTENIER et Felice DASSETTO [éd.], *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, coll. «Ouvertures sociologiques», 1990, p. 85-106.

15. Une fois finie la construction des chemins de fer, pour laquelle ils ont servi de main-d'œuvre, le Canada découragera leur installation définitive et taxera lourdement les nouveaux arrivants jusqu'en 1923, avant d'ouvrir ses frontières dans les années 1960.

16. Alejandro PORTES et Robert D. MANNING, «L'enclave ethnique. Réflexions théoriques et études de cas», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 14/54, 1985, p. 45-61.

ou «Little Italy». Les premiers Italiens quittent les régions du Sud dans les années 1880 pour s'installer à Montréal, eux aussi dans le bas du boulevard Saint-Laurent, puis dans plusieurs autres quartiers, dont le Mile-End. Très nombreux, ils se regroupent en fait par région d'origine dans plusieurs secteurs de la ville, où ils forment parfois la majorité. Les églises marquent ce parcours, et, même s'ils sont catholiques (ou protestants), dès 1905, les Italiens fondent leur propre paroisse. Ils occupent plusieurs territoires, mais le boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Jean-Talon, demeure leur «centralité immigrée¹⁷» (surtout commerciale). Les Grecs, nettement moins nombreux et arrivés plus tard, remonteront le boulevard Saint-Laurent jusque dans Parc-Extension, qui restera leur fief pendant plusieurs années. Quant aux Portugais, majoritairement originaires des Açores, ils s'établiront dans un secteur du Mile-End dont ils vont changer l'image en restaurant les vieux logements (et en peignant les façades de couleurs vives), qu'ils acquièrent à une époque où les Montréalais méprisent ce quartier ouvrier – avant d'en découvrir plus tard tous les attraits dans un grand vent d'embourgeoisement. Les Portugais auront à cet égard joué un rôle de pionniers, eux qui, pourtant, étaient arrivés à Montréal sans grandes ressources financières. Les réalités commerciales (notamment dans le domaine de l'alimentation), institutionnelles (églises et centres communautaires), mais aussi politiques de tous ces groupes ethniques vont populariser la notion de «quartier ethnique».

En fait, ces quartiers ne sont jamais le territoire exclusif d'un seul groupe, mais ils peuvent avoir de très fortes dominances. À la fin des années 1960, la «bataille de Saint-Léonard» plonge les Italiens au cœur du contentieux linguistique et révèle aux Montréalais la force des communautés lorsqu'elles sont concentrées sur un territoire. Quelques années plus tard, un aspirant à la mairie issu du nouveau parti municipal progressiste, le RCM (Rassemblement des citoyens de Montréal), fera même du «Montréal des petites patries» un sympathique slogan électoral¹⁸. C'est qu'entre-temps le gouvernement du Québec a institutionnalisé la notion de communauté culturelle en l'incorporant dans son tout nouveau ministère de l'Immigration. Danielle Juteau¹⁹ a d'ailleurs bien montré comment l'impératif souverainiste

* * *

17. Jean-Claude TOUBON et Khelifa MESSAMAH, *Centralité immigrée. Le quartier de la Gousse d'Or. Dynamiques d'un quartier pluriethnique. Succession, compétition, cohabitation*, Paris, L'Harmattan/Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, coll. «Recherches universitaires et migrations», 1990.

18. Jean-Claude MARSAN, *Montréal, une esquisse du futur*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

19. Danielle JUTEAU, «Les ambiguïtés de la citoyenneté au Québec», conférence Desjardins prononcée dans le cadre du Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill, www.mcgill.ca/files/qcst/DanielleJuteaupdf.pdf (27 juillet 2006).

impose la séduction des «nouveaux Québécois». En fait, la notion désigne toutes les minorités non canadiennes-françaises, donc aussi les Britanniques. L'ethnicité et les communautés culturelles font partie à cette époque du «confort montréalais»²⁰.

Dans cette troisième période, les Juifs constituent un groupe très important, qui établit lui aussi ses quartiers. Par contre, leur stratégie d'établissement joue peu sur la visibilité de leur territoire. Et même dans le cas des communautés ultra-orthodoxes, où la visibilité de la communauté servira à la particulariser et à conforter la cohésion du groupe, le marquage s'exprimera moins dans le cadre bâti que dans les vêtements des familles²¹.

La quatrième période de l'histoire de l'immigration est provoquée par l'ouverture des politiques canadiennes, et plus tard québécoises, à l'égard de l'immigration non européenne. Les impératifs de l'économie et de la démographie deviennent assez convaincants pour que l'on se tourne résolument vers les pays dits du tiers-monde dans le but d'attirer de futurs Canadiens. Cette vague de nouveaux arrivants va complètement changer la donne de la géographie montréalaise de l'immigration, à commencer par la quantité de «quartiers multiethniques», qui se multiplient. Les quartiers qui étaient déjà fortement diversifiés, comme le Mile-End ou Côte-des-Neiges, vont le devenir davantage avec l'installation de ces nouvelles populations. D'autres qui ne l'étaient guère, dont certains quartiers de Brossard, vont le devenir, et d'autres encore qui étaient plutôt identifiés à des communautés particulières, comme le quartier grec, vont voir leur population se diversifier considérablement. Ainsi, dans Parc-Extension, près de 60% des immigrants récents viennent d'Asie du Sud, et ils côtoient des Haïtiens, des Latino-Américains et des Grecs (qui totalisent encore le cinquième de la population du quartier)²².

La figure du «quartier multiethnique» semble donc s'imposer depuis une dizaine d'années, comme en témoignait déjà l'enquête que nous avons réalisée au début des années 1990²³. Nous émettions alors l'hypothèse que cette multiethnisation pouvait faciliter la cohabitation interethnique:

+ + +

20. Claire McNICOLL, *op. cit.*

21. Julie ÉLIZABETH GAGNON, «Cohabitation interculturelle, pratique religieuse et espace urbain. Quelques réflexions à partir du cas des communautés hassidiques juives d'Outremont/Mile End», *Cahiers du GRES*, vol. 3, n° 1, 2002, p. 39-53.

22. Cécile POIRIER, «Parc Extension. Le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal?», *Cahiers du GRES*, vol. 6, n° 2, «Diversité urbaine», 2007, p. 51-68.

23. Annick GERMAIN [éd.], *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, coll. «Études et recherche», n° 12, 1995.

en effet, nous avons observé moins de tensions dans les quartiers ayant une plus grande diversité d'origines ethniques. Certains observateurs privilégiés dans les quartiers que nous avons étudiés à l'époque, et qui se sont depuis fortement diversifiés, semblent noter des changements dans ce sens, par exemple dans la Petite-Bourgogne. La figure du «quartier ethnique» a donc cédé la place à celle du «quartier multiethnique».

UNE CINQUIÈME PÉRIODE?

Avec le temps, cette nouvelle immigration, qui continue à se diversifier – notamment avec des contingents significatifs d'arrivants de la France et du Maghreb –, va à nouveau modifier le paysage de l'immigration. Mais les changements ne se laissent pas facilement capter par les catégories usuelles. Il faut d'abord souligner la rapidité des changements dans le portrait ethno-culturel de nombreux quartiers. Par exemple, dans la Petite-Bourgogne, les deux groupes ethniques (il s'agit en fait des pays de naissance) les plus importants ont changé entre les deux derniers recensements. En 2001, le Bangladesh arrive en tête, alors qu'il ne figurait pas dans les dix premiers pays de naissance en 1996; par contre, le Vietnam, qui arrivait premier en 1996, se retrouve en quatrième position en 2001.

Ensuite, il n'y a pas nécessairement de correspondance entre la présence de certains marqueurs ethniques et la présence d'immigrants. Les artères commerciales sont parfois de bons révélateurs de ces changements: par exemple, un segment de la rue Jean-Talon montre depuis peu une forte concentration de commerces maghrébins, alors qu'ils étaient auparavant peu nombreux. D'autres marqueurs sont moins évidents ou, plus exactement, ils sont portés par des dynamiques qui ont évolué. Les lieux de culte sont à cet égard particulièrement intéressants. En règle générale, les lieux de culte des minorités arrivées récemment passaient plus ou moins inaperçus dans le paysage, et nos recherches ont montré que les municipalités ont été littéralement prises par surprise lorsque leur nombre a commencé à augmenter de manière significative dans les années 1990²⁴. Et non seulement a-t-on vu leur nombre s'accroître pendant cette période, mais les bâtiments sont aussi nettement plus grands et présentent de plus en plus une architecture distinctive. Si les églises, les temples protestants et les synagogues faisaient partie du paysage habituel des Montréalais, les mosquées, les *gurdwaras* sikhs

+ + +

24. Julie Élizabeth GAGNON et Annick GERMAIN, «Espace urbain et religion. Esquisse d'une géographie des lieux de culte minoritaires de la région de Montréal», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, 2002, p. 143-163.

et les temples hindous semblent plus étranges et, à l'occasion, inquiètent, car on ne sait pas bien ce qui s'y passe. Toutefois, ces édifices n'accompagnent pas nécessairement un développement résidentiel des communautés qu'ils desservent, comme en témoigne la grande mosquée à Saint-Laurent, à proximité du boulevard Marcel-Laurin. En effet, plusieurs font office d'infrastructure régionale plus que de lieu de culte de proximité. On ne peut donc déduire de leur présence l'existence d'un territoire occupé par une communauté.

C'est pourtant cette hypothèse qui sous-tend certaines controverses: les gens qui habitent près de ces bâtiments n'ont guère envie de voir débarquer certaines communautés dans leur voisinage²⁵. Par ailleurs, la présence accrue des immigrants (et parfois de ces nouveaux types de lieux de culte) dans les banlieues vient aussi complexifier la géographie de l'immigration. Des chercheurs américains ont d'ailleurs forgé d'autres catégories pour désigner ces nouvelles réalités nord-américaines. L'«*ethnoburb*» décrit par Wei Li²⁶ en référence à Los Angeles est une agrégation ethnique de banlieusards qui comprend des espaces résidentiels et des zones commerciales fortement imbriqués les uns dans les autres, et qui est branchée sur les secteurs les plus dynamiques de l'économie. Les «*post-suburban communities*» décrites par Mary Danico²⁷ sont, pour leur part, des entités complètes et autosuffisantes développées par des groupes asiatiques soucieux d'affirmer leur présence sur la scène politique locale et de modeler leur environnement à leur image.

Mais l'étalement urbain de l'immigration aux États-Unis et dans les métropoles canadiennes comme Toronto et Vancouver n'a pas grand-chose à voir avec la réalité montréalaise: non seulement la présence immigrante à l'extérieur de l'île de Montréal est-elle beaucoup plus modeste, mais cet étalement a même ralenti entre les deux derniers recensements²⁸. Il n'en reste pas moins que la présence immigrante en banlieue se fait plus visible, ce qui crée à l'occasion certains remous, car de nombreux ménages de la banlieue ne sont pas habitués à une grande diversité culturelle comme le sont les habitants de l'île de Montréal, et les immigrants sont parfois les

+ + +

25. Annick GERMAIN, Francine DANSEREAU et coll., *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2003.

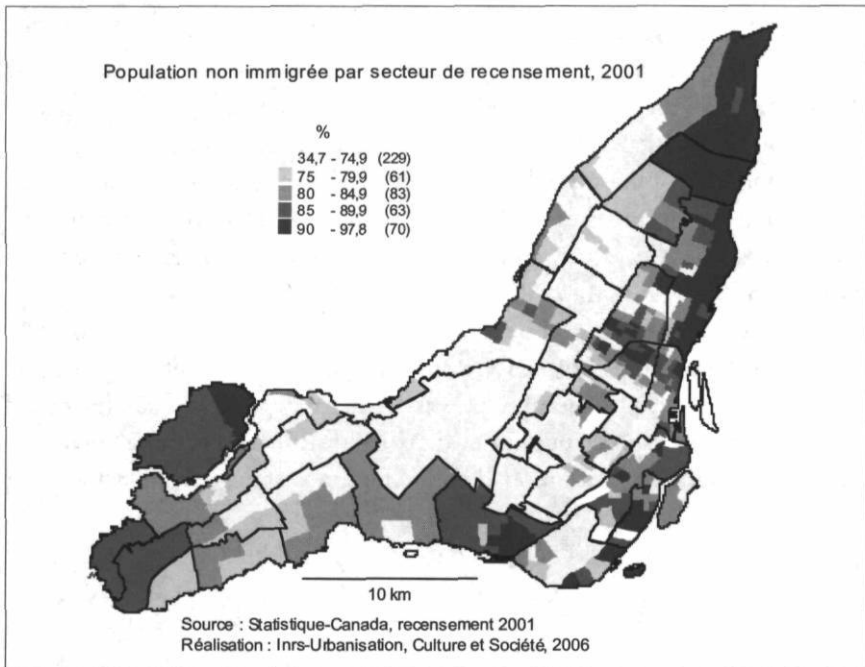
26. Wei LI, «Anatomy of a New Ethnic Settlement: the Chinese Ethnoburb in Los Angeles», *Urban Studies*, n° 75, 1998, p. 479-501.

27. Mary DANICO, «The Formation of Post-Suburban Communities: Koreatown and Little Saigon, Orange County», *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 24, n° 7-8, 2004, p. 15-31.

28. Annick GERMAIN et coll., *La problématique de la main-d'œuvre immigrante dans la région de Laval. Portrait et questions*, document réalisé pour la Direction régionale de Laval d'Emploi-Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2005.

premiers à se mouler dans l'uniformité de la banlieue²⁹. Les configurations territoriales de l'immigration se multiplient donc, au point où il devient difficile de les typifier et de leur attribuer un nom.

Sur l'île de Montréal, le paysage change également. On l'a dit, de nouvelles concentrations immigrantes se développent dans des secteurs qui n'avaient pas de véritable tradition d'accueil de l'immigration. C'est le cas notamment à Verdun ou à Bordeaux-Cartierville. Le nombre d'immigrants au Québec et au Canada a fortement augmenté ces dernières années, conformément aux politiques des gouvernements provincial et fédéral. Il a cru de 50 % depuis le début du siècle, et on prévoit admettre 48 000 immigrants au Québec en 2007. Sur l'île de Montréal, il y a chaque année au moins 33 000 nouveaux immigrants; au total, ce sont 28 % des Montréalais qui sont nés à l'étranger. Par ailleurs, les cartes de localisation de la population immigrante montrent que, d'un recensement à l'autre, les quartiers d'établissement sont toujours plus nombreux. Les secteurs qui ne comprennent pas 10 % d'immigrants deviennent rares (voir carte).



✦ ✦ ✦

29. Johanne CHARBONNEAU et Annick GERMAIN, « Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques. Discussion à partir du cas des quartiers multiethniques montréalais », *Études ethniques au Canada/Canadian Ethnic Studies*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 97-117.

environnants³⁰. L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve comprend plusieurs exemples de ces cohabitations contrastées à la fois sur le plan socio-économique et sur le plan ethnoculturel, des cohabitations qui ne sont pas toujours faciles. En même temps, on observe des poches homogènes de « natifs » (additionnés de quelques immigrants français) même dans les secteurs les plus centraux, comme le Plateau-Mont-Royal. Tout se passe comme si, dans les représentations de l'espace, les gens qui se perçoivent comme majoritaires se sentaient mis en minorité et que les frontières entre les territoires traditionnels des uns et des autres étaient devenues très poreuses. La mobilité spatiale quotidienne croissante – y compris chez les immigrants, comme le montrent certaines enquêtes de Damaris Rose³¹ – typique d'un mode de vie métropolitain est évidemment l'un des éléments qui décloisonnent les territoires, mais il y a aussi des effets propres au peuplement et à la manière dont on marque ou non son territoire. Ce constat est, bien sûr, largement impressionniste, mais on peut le mettre en lien avec certains événements récents.

L'ESPACE DES MÉDIAS

La multiplication des lieux de culte associés aux minorités n'est pas un phénomène anodin. Les controverses entourant la construction ou l'agrandissement de plusieurs d'entre eux pourraient avoir accéléré un certain déplacement de l'opinion publique en matière d'immigration. Soulignons au passage que les controverses sur les lieux de culte semblent nettement moins nombreuses dans les autres provinces canadiennes, où elles trouvent en général une issue plus favorable aux projets³². Mais la recherche sur ces questions est trop récente pour fournir des explications, et on manque de véritables études comparatives. On peut du moins se demander si les débats publics, de plus en plus nombreux, sur les lieux de culte ou sur les signes religieux dans les espaces publics et dans les institutions comme l'école ne sont pas en train de traduire et d'entretenir un certain refroidissement de

+ + +

30. Annick GERMAIN et Xavier LELOUP, *Il était une fois dans un HLM... Portrait de l'intervention communautaire dans quatre HLM de type « plan d'ensemble » de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2006.

31. Brian RAY et Damaris ROSE, « Cities of the Everyday: Socio-Spatial Perspectives on Gender, Difference and Diversity », Trudi BUNTING et Pierre FILION [éd.], *Canadian Cities in Transition: The Twenty-First Century*, Toronto, Oxford University Press, 2000, p. 402-424.

32. Mohamad QADEER et Maghfoor CHAUDRY, « The Planning System and the Development of Mosques in the Greater Toronto Area », *Plan Canada*, vol. 40, n° 2, 2000, p. 17-21; Myer SIEMIATYCKI et Engin ISIN, « Immigration, Diversity and Urban Citizenship in Toronto », *Revue canadienne d'études régionales/Canadian Journal of Regional Science*, vol. 21, n° 2, 1997, p. 73-102.

l'attitude généralement bienveillante des Québécois vis-à-vis de l'immigration. Le rôle des médias dans la construction de l'opinion publique ne doit pas être sous-estimé.

Il est en tout cas frappant de constater à quel point les commentaires émis par de nombreux lecteurs dans les journaux montréalais, lorsque ceux-ci font état des jugements formulés par les tribunaux en matière d'accommodement raisonnable, sont acerbes. « Un désaccord généralisé³³ », titrait le journal *La Presse* au sujet de la décision de la Cour suprême concernant le port du kirpan. Et dans ces réactions revient fréquemment un argumentaire sur la dépossession de la « majorité », du fait de l'intervention des tribunaux dans des matières portant sur des valeurs à forte connotation identitaire. Un lecteur écrivait d'ailleurs : « Prenons garde ! Ce sera risqué si, un jour, la majorité en arrivait à la conclusion que ses droits et privilèges sont moindres que ceux des minorités³⁴. » Le droit des minorités est ainsi, ni plus ni moins, mis dans la balance avec la démocratie, comme l'expriment certaines critiques formulées à l'endroit de la politique canadienne du multiculturalisme³⁵.

Ces débats, qui portent généralement sur des événements très localisés, souvent éloignés de la réalité quotidienne des lecteurs, ont cependant des répercussions extensives. Aux antipodes, mais de manière complémentaire, on assiste à des stratégies de zonage pour contenir les lieux de culte des minorités, voire pour ne leur laisser aucune place³⁶.

Même à la Ville de Montréal, qui traditionnellement épousait des orientations pouvant sembler, à bien des égards, multiculturalistes, le vent semble avoir tourné. Ainsi a-t-on décidé de concentrer les festivals ethniques, qui se succédaient pendant l'été dans les différents quartiers de la métropole, sur un seul site, le parc Jean-Drapeau – une île, de surcroît – et de rendre payant l'accès au site des Week-ends du monde. Une manière peu banale de circonscrire les activités des communautés culturelles ! S'agit-il d'assigner une place à l'Autre, d'instaurer une universalité des territoires ou encore de réaffirmer l'identité montréalaise en pasteurisant les territoires devenus trop « communautaires » ?

+ + +

33. *La Presse*, 3 mars 2006, « Forum », p. A15.

34. *La Presse*, *op. cit.* p. A17.

35. Marie MCANDREW, Denise HELLY et Caroline TESSIER, « Pour un débat éclairé sur la politique canadienne du multiculturalisme. Une analyse de la nature des organismes et des projets subventionnés (1983-2002) », *Politique et Sociétés*, vol. 24, n° 1, 2005, p. 49-71.

36. Annick GERMAIN, « Le municipal à l'épreuve de la multiethnicité. Aménagement des lieux de culte dits ethniques et crise du zonage à Montréal », Alain BOURDIN, Marie-Pierre LEFEUVRE et Patrice MELÉ [éd.], *Les règles du jeu urbain, entre droit et confiance*, Paris, Descartes et cie, 2006, p. 177-206.

LES TERRITOIRES FLUIDES DE L'IMMIGRATION

Si l'on revient à la terminologie proposée dans le titre de cet article, on voit bien que le terme « fluide » peut être utilisé à profit pour décrire les changements affectant le paysage de l'immigration à Montréal. Certes, ce qualificatif se marie mal, à priori, avec la notion de territoire, qui apparaît comme le résultat cristallisé dans l'espace de l'installation d'un groupe. Mais la fluidité n'annule pas l'effet territorial : quand les territoires sont fluides, ils s'interpénètrent sans pour autant fusionner.

On a tenté de montrer que les territoires de l'immigration à Montréal étaient devenus plus fluides, que leurs configurations s'étaient multipliées au point de rendre caduques les classifications traditionnelles, et que certains marqueurs, comme les lieux de culte, étaient moins significatifs³⁷. Il ne s'agit évidemment pas de retomber dans un déterminisme spatial et de laisser entendre qu'une évolution des territoires aurait changé le climat social : on ne saurait trop insister sur le poids des contextes globaux, ainsi que sur les distorsions que peut lui faire subir l'influence des médias. Il convient par contre de se demander si la fluidité des territoires de l'ethnicité, sur le plan géographique, ne se conjuguerait pas à d'autres facteurs pour induire un espace d'inconfort chez les Montréalais qui ne se perçoivent pas comme étant d'origine immigrante. Une xénophobie qui, à l'heure où nous publions ce texte, fait écho à celle des régions, largement médiatisée depuis la saga d'Hérouxville.

+ + +

37. Marie MCANDREW, « Pour un débat inclusif sur l'accommodement raisonnable », *Éthique publique*, vol. 9, n° 1, p. 152-157.